

... c'est en tout cas ce que nous apprend la lecture du [rapport de Jean-Paul Delahaye Grande pauvreté et réussite scolaire](#).

L'école française facteur d'accroissement des inégalités sociales est un choix politique (et "éducatif"), pas une fatalité...

Ainsi l'on découvre, à la page 83, que si les collèges non classés en REP perdent les heures d'accompagnement éducatif, il n'en est pas de même pour... les classes préparatoires !

« Il est intéressant de se pencher sur les modalités de l'accompagnement éducatif mis en place de façon systématique en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). A ce niveau, l'accompagnement éducatif prend le nom d'heures d'interrogation ou « heures de colle » et consiste essentiellement en une aide à la préparation aux concours. Etant inscrit dans les arrêtés des programmes, ces heures ne sont pas soumises aux mêmes contraintes budgétaires que l'accompagnement éducatif proposé dans les écoles et dans les collèges.

En 2013, la somme consacrée à cette dépense sur le budget de l'enseignement scolaire a été de 70,4 millions d'euros pour 83 520 étudiants de CPGE, soit 843 euros par élève, à comparer aux 270 millions d'euros pour l'accompagnement éducatif pour 893 000 élèves, soit 302 euros par élève.

Ajoutons que les crédits consacrés aux heures de colle ont augmenté deux fois plus vite que le nombre d'étudiants sur la période 2002-2012.»

«L'égalité des chances» ? Une loterie où ce sont toujours les mêmes qui gagnent à la fin...